



ARRÊTÉ
PORTANT AUTORISATION D'UN DEBIT DE
BOISSONS TEMPORAIRE
A L'OCCASION DU VIDE-GRENIERS
AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DE DIZY

Le Maire de Dizy,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et suivants ;

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L3332-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2019 fixant les horaires d'ouverture des débits de boissons ;

Vu la demande formulée le 12 février 2025 par l'Amicale des Parents d'Élèves représentée par M^{me} Mélissa Barrois, Présidente, résidant 316 rue Dupont Suaire à Dizy (Marne) ;

Considérant que la demande porte sur l'ouverture d'un débit de boissons temporaire à l'occasion du vide-greniers le dimanche 25 mai 2025 de 5h à 18h sur l'avenue du général Leclerc, Dizy (Marne) ;

Considérant qu'il s'agit de la troisième demande de buvette depuis le 1^{er} janvier 2025 ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : L'Amicale des Parents d'Élèves, représentée par M^{me} Mélissa Barrois, est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire pour une durée de 13 heures, le dimanche 25 mai 2025 de 5h à 18h dans l'avenue du général Leclerc à Dizy.

Article 2 : La vente des boissons du groupe n°1 et n°3 est autorisée.

Article 3 : M^{me} Astrid Piazzon, responsable de la tenue de la buvette devra se conformer strictement aux prescriptions du Code de santé publique relatives notamment à la lutte contre l'alcoolisme.

Article 4 : Toute infraction à la réglementation applicable en matière de débit de boissons sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements.

Article 5 : Le présent arrêté est exécutoire de plein droit dès son affichage ou sa publication.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à la Gendarmerie Nationale et l'Amicale des parents d'élèves de Dizy

Fait à DIZY le 12 février 2025

Antoine BÉQUET





Demande d'autorisation d'ouvrir une buvette temporaire

2025-02-12 14:25:19

Nom: Amicale des parents d'élèves de Dizy

Representant Asso: Madame Mélissa Barrois

Qualite Asso: Présidente

Adresse Asso: 316 rue Dupont Suaire - 51530 Dizy

Telephone: 06 27 00 14 10

Email: apedizy@gmail.com

Radio 253: Foire-exposition

Organisateur: Pascal Dorme Organisation

Nbr Demande: 3

Groupe Boissons: Groupe 1, Groupe 3

Date 517: 2025-05-25

Debut Horaires: 05h00

Horaires: 18h00

Intitule: Vide-greniers

Lieu: Avenue du général Leclerc - Dizy

Responsable Stand: Madame Astrid Piazzon-Lemaire

Signature 90: https://www.dizy.fr/wp-content/uploads/dscf7_signatures/signature-90-1739366719.png

Signature 90 Attachment: /home/dizy/www/wp-content/uploads/wpcf7_uploads/1281180898/signature-90-1739366719.png

Signature 90 Inline: